



2024-06-19

## SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI

Séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi à la salle du Conseil de la municipalité du Canton de Hatley situé au 4765, chemin de Capelton le 19 juin 2024 à 10h00.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : M. Patrick Clowery, Président de la Régie du Parc et délégué du Canton de Hatley, M. Simon Roy, Maire d'Ayer's Cliff et vice-président de la Régie du Parc pour la Plage Massawippi, M. Jacques Demers, Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, et Mme Marcella Davis Gerrish, Mairesse de North Hatley.

ABSENCE : M. Guy Massicotte, Conseiller de Hatley

Formant quorum sous la Présidence de M. Patrick Clowery

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Sonia Tremblay, directrice générale de la Régie du Parc, Mme Abelle L'Écuyer Legault coordonnatrice de la plage et directrice générale d'Ayer's Cliff, M. Marc Marin, directeur général de Sainte-Catherine-de-Hatley et Gabriel Demers, directeur général du Canton de Hatley.

ABSENCE : M. Benoît Tremblay, directeur général de North Hatley et M. Justin Doyle, Directeur général de Hatley.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 17 avril 2024
- 4) Comptes à payer

#### Régie du Parc - Général

- 5) Circuit Massawippi – Carte et Jeu d'évasion - Suivi
- 6) Patrouille nautique – comparatif radar

#### Plage Massawippi

- 7) Bleu Massawippi – Installation d'un corridor de navigation à la descente à bateau d'Ayer's Cliff
- 8) Campus Massawippi – Terrain de Volley Ball
- 9) Programme Environnement-Plage
- 10) Cours de yoga
- 11) Plan de végétalisation
- 12) Période de questions
- 13) Divers
- 14) Clôture de l'assemblée

24-06-19.01

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 10h00.

24-06-19.02

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AVRIL 2024**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Simon Roy  
**ET RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du 17 avril 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

24-06-19.03

**COMPTES À PAYER**

**ATTENDU QUE** la greffière-trésorière dépose la liste des chèques, du numéro 202400027 à 202400052, émis pour la période 18 avril 2024 au 14 juin 2024 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Simon Roy,  
**ET RÉSOLU**

**D'APPROUVER** la liste des déboursés des Volets Parc et Plage, pour un montant de 41 800.92\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations de dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CIRCUIT MASSAWIPPI – CARTE ET JEU D'ÉVASION - SUIVI**

La directrice générale informe les délégués de la Régie de l'état d'avancement du projet. Le jeu d'évasion devrait être prêt pour la fin du mois de juin et début du mois de juillet. Pour le volet carte, nous avons du retard.

**PATROUILLE NAUTIQUE – COMPARATIF RADAR**

Dépôt du rapport aux délégués.

24-06-19.04

**BLEU MASSAWIPPI – INSTALLATION D'UN CORRIDOR DE NAVIGATION À LA DESCENTE À BATEAU D'AYER'S CLIFF**

**ATTENDU** que l'organisme Bleu Massawippi a déposé une offre de service à la Municipalité d'Ayer's Cliff quant à l'installation d'un corridor de navigation à la descente à bateau d'Ayer's Cliff ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Ayer's Cliff a proposé de réacheminer l'offre de Bleu Massawippi à la Régie du Parc Massawippi ;

**ATTENDU QUE** les délégués demandent plus d'information quant au bien fondé d'une telle installation et de son impact sur la lutte à la propagation du myriophylle à épis dans le lac Massawippi ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Simon Roy,  
**ET RÉSOLU**

Que les membres de la Régie mandatent la directrice générale afin d'obtenir un devis pour l'analyse des besoins de contrôle du myriophylle à épis ainsi que les solutions préconisées pour une lutte efficace pour l'ensemble du lac Massawippi, mais également par secteur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**24-06-19-05**

**CAMPUS MASSAWIPPI – TERRAIN DE VOLLEY BALL**

**ATTENDU** la demande du Campus Massawippi d'installer un terrain de volley ball sur le terrain de la plage Massawippi ;

**ATTENDU** que, selon la demande déposée, le terrain de volley ball ne serait qu'à l'usage des usagers du Campus ;

**ATTENDU** que les délégués réaffirment que les installations de la plage devraient être accessibles à tous les visiteurs et usagers ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Jacques Demers,  
**ET RÉSOLU**

D'informer le Campus Massawippi que la Régie ne souhaite pas aller de l'avant avec cette proposition.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**24-06-19.06**

**PROGRAMME ENVIRONNEMENT-PLAGE**

**ATTENDU** que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs reconduit pour la saison d'été 2024 le programme Environnement-Plage ;

**ATTENDU** que l'objectif du programme est de s'assurer de la qualité bactériologique des eaux de baignade des plages participantes dans l'ensemble du Québec et d'en informer la population ;

**ATTENDU** que les coûts d'analyse des échantillons prélevés par le Ministère, dans le cadre du programme Environnement-Plage, seront facturés aux exploitants de plage ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Simon Roy,  
**ET RÉSOLU**

Que la Régie de Parc régional Massawippi participe au programme Environnement-Plage du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour la saison estivale 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**24-06-19.07**

**COURS DE YOGA**

Les membres de la Régie acceptent l'offre qui leur ai présenté d'offrir des cours de yoga à la Plage Massawippi, mais la Régie n'en fait pas la gestion.

**24-06-19.08**

**PLAN DE VÉGÉTALISATION**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Simon Roy,  
**ET RÉSOLU**

Que les membres de la Régie mandatent la directrice générale afin d'obtenir un devis pour un plan de végétalisation et d'aménagement de la plage.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**DIVERS**

**24-06-19.09**

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Marcella Davis Gerrish propose la clôture de la séance à 10h38.

---

Patrick Clowery  
Président

---

Sonia Tremblay  
Greffière-trésorière

« En signant le présent procès-verbal, le président de la Régie est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., chapitre C-27.1)

